



# ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE Sciences économiques et sociales

IA-IPR

Affaire suivie par :

Arnaud PELLISSIER

[Arnaud.pellissier@ac-orleans-tours.fr](mailto:Arnaud.pellissier@ac-orleans-tours.fr)

Tél : 02 38 79 41 76 / 02 38 79 39 10

Mél : [ce.ipr@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.ipr@ac-orleans-tours.fr)

21 rue Saint Etienne

45043 Orléans cedex 1

Orléans, le mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2021

Arnaud PELLISSIER

IA-IPR de Sciences économiques et sociales

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de  
Sciences économiques et sociales

s/c de Mesdames et Messieurs les Chefs  
d'établissement

### Objet : Lettre de rentrée 2021

Chères collègues, chers collègues,

Après une deuxième année où l'exercice de notre métier a été compliqué par la pandémie de Covid-19, j'espère que vous avez pu passer des vacances agréables et reposantes. Je souhaite profiter de ce début d'année pour vous remercier de votre investissement afin de maintenir le lien avec les élèves durant les enseignements qui se sont déroulés plus ou moins à distance, pour les faire travailler, progresser et réussir. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux collègues dans l'académie et félicite les lauréats des concours. Je suis persuadé qu'ils trouveront dans leur nouvel établissement des équipes prêtes à les accueillir dans leur travail collectif, tellement nécessaire dans cette période de crise sanitaire et de réforme du baccalauréat, et à les épauler autant que nécessaire. Je remercie les collègues formateurs, les membres des groupes de production de ressources et du groupe numérique pour leur investissement.

Je profite aussi de cette lettre de rentrée pour remercier Monsieur ASSERAF-GODRIE et François DEBESSON pour avoir porté le pilotage de notre discipline dans l'académie l'an passé. Je souhaite enfin un bon rétablissement à Monsieur POUPAULT.

### **Les résultats de la session 2021 du baccalauréat**

Je vous communique les résultats du baccalauréat général 2021 à différents niveaux. Ce sont des résultats qui ont une portée indicative moins importante que les années passées puisqu'ils ne peuvent pas être comparés dans le temps du fait de la suppression des séries, et qu'ils ont été fondés sur le contrôle continu du fait de la crise sanitaire.

	National	Académie	18	28	36	37	41	45
<b>Admis</b>	371 100	13 192	1 204	2 281	963	3 349	1 423	3 972
<b>Taux de réussite</b>	97,60 %	97,6 %	97,6 %	98,3%	97,8 %	98,3 %	96,4 %	97,2 %

Source : <https://www.education.gouv.fr/> et Dep Orléans-Tours

## Les enseignements et le baccalauréat 2022

Après deux années de mise en œuvre des nouveaux programmes de la seconde à la terminale, il nous faudra poursuivre l'adaptation de nos pratiques sur les épreuves du baccalauréat qui sont encore en cours de stabilisation. Le [BO n°30 du 29 juillet 2021](#) précise l'évolution des modalités d'évaluation et une période transitoire pour la session 2022. En ce qui concerne les SES, deux changements importants sont à noter :

- Le remplacement de l'épreuve commune de première par le contrôle continu pour les élèves arrêtant la spécialité (sauf pour les « candidats libres » qui devront passer une épreuve ponctuelle telle que définie dans le [BO n°31 du 26 août 2021](#)). Un coefficient 8 sera appliqué à la moyenne des moyennes trimestrielles.
- Le retrait des questions évaluable lors de l'épreuve du questionnement de Science économique « Comment expliquer les crises financières et réguler le système financier ? » pour la session 2022. Cette question devrait réintégrer les questions évaluable dans un décret qui devrait paraître après la session 2022.

Nous aurons l'occasion de travailler sur ces évolutions lors des journées de formation et particulièrement la question du contrôle continu afin d'harmoniser les pratiques d'évaluation et de notation. Un document de l'IGESR sera rapidement diffusé comportant à la fois des indications communes et des recommandations disciplinaires. Un projet d'évaluation par établissement devra être très rapidement rédigé et je vous invite en conseil d'enseignement à établir une prévision par trimestre/semestre des évaluations certificatives qui composeront la note de contrôle continu au baccalauréat de l'élève qui arrête la spécialité en première. Un nombre minimal mais significatif d'évaluations doit être prévu, tout en se réservant la possibilité de compter dans la moyenne d'autres évaluations valorisant les efforts et le travail de l'élève.

Je me permets de vous rappeler les questionnements évaluable lors de l'épreuve à la session 2022 :

Science économique	Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ?
	Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?
	Quelles politiques économiques dans le cadre européen ?
Sociologie et science politique	Comment est structurée la société française actuelle ?
	Quelles sont les mutations du travail et de l'emploi ?
	Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?
Regards croisés	Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ?

*Bulletin officiel spécial n° 2 du 13 février 2020, amendé par le BO n°30 du 29 juillet 2021*

À la rentrée 2020, 44 % des élèves de première ont choisi la spécialité SES ([RERS 2020](#)), c'est presque 5 points de plus qu'à la rentrée 2019 ([RERS 2019](#)). Notre discipline passe de la quatrième place à la deuxième au niveau national. Cette évolution montre notre attractivité et l'intérêt des élèves pour notre discipline. Dans 24 % des cas les SES sont combinées à l'enseignement d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques et dans 18 % des cas elles sont combinées aux mathématiques. En ce qui concerne les terminales, 35,8 % des élèves ont choisi la spécialité SES à la rentrée 2020 (troisième position). Là encore, les associations avec l'enseignement d'HGGSP et de Mathématiques restent les plus fréquentes avec respectivement 14,6 % et 6,6 % des élèves.

Le Grand oral est une épreuve importante pour nos élèves (10 % des coefficients), il est donc nécessaire de les préparer à cette nouvelle épreuve sur le temps long. Il est fondamental d'arriver à créer une véritable culture d'établissement pour former nos élèves à cette épreuve. Cette préparation n'est pas que du ressort des professeurs ayant en charge les enseignements de spécialité. L'oral peut être travaillé dans toutes les disciplines et de façon filée tout au long des cours. Les professeurs principaux ont un rôle important à jouer pour la préparation au troisième temps de l'épreuve, le rôle des professeurs documentalistes est, lui aussi, fondamental. C'est ce collectif qui permettra aux élèves de réussir et aux inégalités de se réduire. Il est bon de rappeler que le Grand oral n'est ni une épreuve de spécialité ni une épreuve disciplinaire. Le travail de l'élève part du projet d'orientation de l'élève et/ou de ses centres d'intérêt, de ses motivations, et s'appuie sur des contenus des spécialités mobilisées (ces derniers n'étant pas évalués en tant que tels).

Je vous rappelle que les professeurs de SES ont toute vocation à participer aux enseignements de SNT, d'EMC et de DGEMC pour lequel des conditions de recrutement et de formation initiale demeurent. Il est à noter, pour ce dernier enseignement, que 7 % des élèves ont choisi cette option, soit plus de 26 000 élèves. La possibilité donnée à tous les élèves de la voie générale de suivre DGEMC a conduit à une multiplication par 3 des effectifs. Le [BO n°30 du 29 juillet 2021](#) augmente son poids dans le baccalauréat dès la session 2022 en l'affectant d'un coefficient 2 s'ajoutant à l'ensemble des coefficients, comme pour les autres options.

Il ne faut pas hésiter également à participer aux sections européennes en faisant des SES une « discipline non linguistique ». Pour ceux que cela intéresse, il est possible de passer une certification DNL.

### **La formation continue des enseignants**

La formation des enseignants est une priorité essentielle, aussi plusieurs actions seront mises en œuvre :

- une formation à destination des professeurs néotitulaires et contractuels ;
- deux formations liées à la mise en œuvre des programmes : l'une portant sur le questionnement « Comment expliquer les crises financières et réguler le système financier ? » et l'autre, avec une approche transversale de nos programmes notamment de seconde et de première, sera consacrée à la socialisation.
- la question de l'évaluation des épreuves finales comme du contrôle continu sera aussi un axe important de la formation.
- les formations sur le Grand oral se poursuivront cette année et s'étendront aux professeurs qui n'ont pas encore pu en bénéficier.
- le partenariat entre Éducation nationale et la Banque de France devrait nous permettre aussi de bénéficier d'une conférence dont le thème et les modalités sont en cours d'élaboration.

À côté des formations à public désigné ou à candidature individuelle, il ne faut pas hésiter à demander des formations d'établissement notamment pour des questions transversales à plusieurs disciplines.

Les [Rendez-Vous de l'Histoire](#) se tiendront à Blois du 6 au 10 octobre 2021 sur le thème « Le Travail ». Compte tenu du thème abordé, la Rectrice a accepté d'étendre aux professeurs de SES la possibilité d'assister à la journée du 7 ou du 8 (au choix) par l'intermédiaire d'une inscription au PAF. Le numéro du dispositif est le 21A0181144, le module pour le 7 octobre est le 52934 et le 52935 pour le 8 octobre. La campagne sera ouverte jusqu'au 30 septembre. Les journées de l'économie se tiendront à Lyon les 3, 4 et 5 novembre 2021. Les débats et tables rondes auront pour fil rouge « Faire des utopies une opportunité », les thèmes [des différentes conférences](#) peuvent souvent être reliés à nos programmes.

### **Le numérique**

La relation entre les SES et le numérique doit être abordée de deux manières. D'une part la crise sanitaire a montré combien l'utilisation du numérique est précieuse pour assurer la continuité pédagogique, et plus généralement, que le numérique est un outil incontournable pour l'enseignement de notre discipline. D'autre part, les SES sont aussi un moyen pour travailler les objectifs du [cadre de référence des compétences numériques](#) (CRCN).

Les élèves doivent passer en seconde et au cours du cycle terminal la [certification Pix](#) afin d'attester de leur degré de maîtrise des compétences numériques. L'enseignement des SES peut permettre d'entraîner les élèves à cette certification en mobilisant certaines des compétences définies par le CRCN.

### **Les rendez-vous de carrière et l'accompagnement des enseignants**

La réforme de l'évaluation des enseignants introduite dans le cadre du [PPCR](#) comporte deux volets distincts. Les [rendez-vous de carrière](#), dont le cadencement est précisément déterminé, est constitué « d'une inspection en classe, d'un entretien avec l'inspecteur qui a conduit l'inspection et pour le second degré, d'un deuxième entretien avec le chef d'établissement ». L'accompagnement des enseignants lors de visites d'accompagnement pour les titulaires et de visites conseil pour les stagiaires et enseignants contractuels qui ont pour but d'échanger sur les pratiques, de dégager éventuellement des axes de progression, de répondre aux besoins exprimés et d'accompagner le projet professionnel de chacun. Je serai épaulé pour ces visites par François DEBESSON et pour les néotitulaires par Kader ERAGRAGUI.

## Les ressources et projets

De nombreuses ressources sont accessibles facilement par internet. Je ne citerai ici que [le site académique des SES](#) qui comporte de nombreuses ressources et liens utiles, les fiches [Éduscol d'accompagnement](#) et les ressources du [Collège de France](#). De plus, le numérique nous offre cette possibilité de trouver des données brutes et actualisées sur les sites de l'Insee, d'Eurostat, de l'OCDE, etc. Je vous encourage à partager vos propres ressources, travaux et exercices par l'intermédiaire du site académique et envoyant vos propositions à [François DEBESSON](#). L'élaboration de ressources numériques a ce défaut d'être souvent chronophage, la mutualisation entre collègues permet de limiter cet effet pervers et de faire profiter à tous des bonnes idées de chacun.

N'hésitez pas aussi à vous engager dans les projets qui vous intéressent parmi les nombreuses propositions qui vous sont faites et lorsqu'ils vous permettent de trouver le moyen d'engager les jeunes dans leurs apprentissages (le Concours National Jeunes, Solidaires et Citoyens, la labellisation E3D de votre établissement, etc.).

Enfin, la BCE organisera à nouveau en 2021-2022 le concours lycéen « [Génération Euro](#) » favorisant la compréhension de la politique monétaire. Je vous invite à visiter le site dédié et éventuellement à y inscrire vos élèves. Les inscriptions pour la prochaine session doivent se dérouler en octobre.

J'aurai plaisir à vous rencontrer lors des réunions d'équipes, des inspections individuelles et des formations. Il me reste, chères et chers collègues, à vous souhaiter une très bonne année scolaire, à vous assurer de mon écoute et de mon soutien, à espérer enfin que les contraintes liées à la crise sanitaire puissent progressivement s'alléger.

Arnaud PELLISSIER  
IA-IPR SES

